

DATES	LIEUX	HEURES
-------	-------	--------

2021

Module 1 <i>Exempté si DAF</i>	samedi 13 novembre	Maison Régionale des Sports/Champ-Fleuri	14h/17h
	dimanche 14 novembre	Dojo Salle EPS1 Champ-Fleuri	9h/17h
Module 2 <i>Exempté si DAF</i>	samedi 27 novembre	Maison Régionale des Sports/Champ-Fleuri	14h/17h
	dimanche 28 novembre	Dojo Salle EPS1 Champ-Fleuri	9h/17h

2022

Module 3	samedi 19 février <i>pas de dimanche</i>	Maison Régionale des Sports/Champ-Fleuri	14h/17h
Module 4	samedi 5 mars	Maison Régionale des Sports/Champ-Fleuri	14h/17h
	dimanche 6 mars	Dojo Salle EPS1 Champ-Fleuri	9h/17h
Module 5	samedi 2 avril	Maison Régionale des Sports/Champ-Fleuri	9h/midi
	dimanche 3 avril	Dojo Salle EPS1 Champ-Fleuri	14h/17h
Module 6	samedi 23 avril	Maison Régionale des Sports/Champ-Fleuri	14h/17h
	dimanche 24 avril	Dojo Salle EPS1 Champ-Fleuri	9h/17h
Module 7	samedi 7 mai	Maison Régionale des Sports/Champ-Fleuri	14h/17h
	Dimanche 8 mai	Dojo Salle EPS1 Champ-Fleuri	9h/17h
Module 8 EVALUATION CONTINUE	samedi 11 juin	PRATIQUE Dojo Régional de St Denis	7h / 17h

* Samedi en civil avec de quoi écrire, salle de réunion. Tenue correcte exigée !

* Dimanche en kimono ou tenue de sa discipline, au dojo, avec de quoi écrire.

A FOURNIR :

- Avoir 18 ans.
- * **Etre titulaire de la ceinture noire** copie diplôme
 - * **Etre licencié FFKDA 2021/22** copie licence
 - * Etre titulaire du Brevet de Secourisme au 11/06/2022 copie diplôme
 - * Savoir lire et écrire
 - * Posséder l'outil informatique (possibilité de cours en visioconférence)
 - * Posséder une adresse mail **personnelle**
 - * posséder un téléphone portable **personnel**

Coût formation : 250€ le paiement lors de la remise du dossier acte l'inscription

* 150€ pour les titulaires du DAF (fournir copie du diplôme)

Les titulaires du DAF sont exemptés des 2 premiers modules

CONTACT : Responsable Ecole Régionale de Formation : Jacky LEBON - tel : 0692 65-51-39
Email : jackylebon.do@gmail.com

* Comme pour tout examen, le paiement et le suivi de la formation ne signifient pas l'obtention **obligatoire** du diplôme. Il convient en effet d'avoir **réussi** aux divers contrôles continus.